

PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE DE LOUIS-MICHEL LEPELETIER

Arrangé et lu par Robespierre à la Convention le 29 juillet 1793 (Extraits)

La Convention nationale doit trois monuments à l'histoire : la Constitution, le Code des lois civiles, l'Éducation publique. Je mets à peu près sur la même ligne l'importance comme la difficulté de chacun de ces grands ouvrages.

J'ai osé concevoir une plus vaste pensée ; considérant à quel point l'espèce humaine est dégradée par le vice de notre ancien système social, je me suis convaincu de la nécessité d'opérer une entière régénération, et si je peux m'exprimer ainsi, de créer un nouveau peuple.

Suivant le projet il doit être établi une école par lieue carrée. Ici commence à se faire sentir une première inégalité (...) ceux qui habitent les campagnes et les hameaux ne pourront pas les fréquenter (...) Quiconque peut se passer du travail de son enfant pour le nourrir, a la facilité de le tenir

aux écoles tous les jours et plusieurs heures chaque jour. Mais quant à la classe indigente, comment fera-t-elle ? Cet enfant pauvre, vous lui offrez l'instruction, mais avant il lui faut du pain. (...) Cette inégale répartition des bienfaits des écoles primaires est le moindre des inconvénients qui me frappent dans leur organisation. J'en trouve un bien plus grand dans le système d'éducation qu'elles présentent.

Je demande que vous décrétiez que, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze pour les garçons, et jusqu'à onze pour les filles, tous les enfants sans distinction et sans exception seront élevés en commun, aux dépens de la République ; et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins. (...) Je vous proposerai de répartir la charge de ces établissements, presque tout portera sur le riche ; la taxe sera presque insensible pour le pauvre. Ainsi vous atteindrez les avantages de l'impôt progressif que vous désirez d'établir

Je désire que pour les besoins ordinaires de la vie, les enfants privés de toute espèce de superfluité, soient restreints à l'absolu nécessaire. Ils seront couchés durement, leur nourriture sera saine mais frugale ; leur vêtement commode mais grossier. Il importe que pour tous, l'habitude de l'enfance soit telle, qu'aucun n'ait à souffrir du passage de l'institution aux divers états de la société. L'enfant qui rentrera dans le sein d'une famille pauvre retrouvera toujours ce qu'il quitte (...) pour le riche, il peut exister dans la vie des circonstances où il bénira l'âpre austérité et la salutaire rudesse de l'éducation de ses premiers ans.

Je me hâte d'aborder une portion plus intéressante de mon travail, je veux dire le système de l'éducation qui sera suivi dans le cours de l'institution publique. Ici, j'écarte toute théorie abstraite ; j'abandonne les recherches savantes sur la nature de l'homme, sur la perfectibilité morale et physique dont il est susceptible, sur l'origine et les causes de ses affections, de ses passions, de ses vertus, de ses vices. Que des observateurs, que des métaphysiciens méditent ces grandes questions ; j'avoue que je n'aime que les idées simples et claires. Je cherche une méthode bien usuelle, de bons moyens bien familiers, de bons résultats bien évidents ; qu'ici rien ne soit ingénieux, mais que tout soit utile.

Nous voulons donner aux enfants les aptitudes physiques et morales qu'il importe à tous de retrouver dans le cours de la vie, quelle que soit la position particulière de chacun. Nous ne les formons pas pour telle ou telle destination déterminée, il faut les douer des avantages dont l'utilité est commune à l'homme de tous les états ; en un mot, nous préparons, pour ainsi parler, une matière première, que nous tendons à rendre essentiellement bonne, dont nous élaborons les éléments de telle sorte qu'en sortant de nos mains, elle puisse recevoir la modification spéciale des diverses professions dont se compose la république.

Dans l'emploi de la journée tout le reste sera accessoire, le travail des mains sera la principale occupation. (...) Il est une foule d'emplois laborieux dont les enfants sont susceptibles. Je propose que tous soient exercés à travailler la terre, c'est la plus nécessaire, c'est la plus générale occupation de l'homme, partout d'ailleurs elle offre du pain.

Sans l'éducation nationale, il vous faut aussi renoncer à former ce que j'appelle les mœurs de l'enfant, qui bientôt par ce plan, vont devenir les mœurs nationales ; et par là je veux dire la sociabilité ; son caractère, un langage qui ne soit point grossier, l'attitude et le port d'un homme libre ; enfin des manières franches, également distantes de la politesse et de la rusticité. Entre citoyens égaux d'une même République, il faut que ces divers avantages de l'éducation soient répartis à tous car on a beau dire, ces nuances lorsqu'elles existent, créent d'incalculables différences et établissent de trop réelles inégalités entre les hommes.

Diminuer les nécessités de l'indigence, diminuer le superflu de la richesse, c'est un but auquel doivent tendre toutes nos institutions ; mais il faut que la justice comme la prudence règlent notre marche. On ne peut avancer que pas à pas ; tout moyen convulsif est inadmissible, la propriété est sacrée, et ce droit a reçu de votre premier décret une nouvelle et authentique garantie. La mesure la plus douce comme la plus efficace de rapprocher l'immense distance des fortunes et de corriger la bizarre disparité que le hasard de la propriété jette entre les citoyens, se trouve dans le mode de répartir les charges publiques. Soulager celui qui a peu, que le poids porte principalement sur le riche ; voilà toute la théorie, et j'en trouve une bien heureuse et bien

facile application dans la nouvelle charge qui va résulter de l'établissement de l'institution publique.

Ici est la révolution du pauvre mais révolution douce et paisible qui s'opère sans alarmer la propriété, et sans offenser la justice. Adoptez les enfants des citoyens sans propriété et il n'existe plus pour eux d'indigence (...) Que ces jeunes arbres soient transplantés dans la même pépinière nationale (...) Vivifiés comme par les rayons d'un astre bienfaisant, ils croissent, se développent, s'élancent tous ensemble et à l'envi sous les regards et sous la douce influence de la patrie.

Ainsi se formera une race renouvelée, forte, laborieuse, réglée, disciplinée, et qu'une barrière impénétrable aura séparée du contact impur des préjugés de notre espèce vieillie.

En Norvège, les professeurs mettent le cursus sur la moyenne de la classe et s'adaptent au plus grand nombre. Il existe une compétition de ski appelée *le temps idéal* : le vainqueur n'est pas le premier arrivé mais celui qui a effectué le parcours dans le temps moyen de tous les participants... **Eva JOLY**